

Compte-rendu de la conférence du 6 décembre 2019 par Jean-Louis Clère (Fédération de l'Yonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique)

La Fédération de l'Yonne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FYPPMA) rassemble les 44 associations de l'Yonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Dans le cadre de son réseau de suivi des populations de poissons icaunaise, la FYPPMA a réalisé deux campagnes d'inventaires pour estimer l'état des populations piscicoles et des habitats sur deux ruisseaux : le Bourienne en juin 2017 (4 stations d'inventaire étudiées) et le Montgérin (6 stations) en septembre 2018.

En résumé, ces deux ruisseaux sont en bon état relatif par rapport à d'autres ruisseaux icaunais du même type. Ils restent frais avec une température assez stable et leurs habitats abritent des poissons correspondants au profil thermique de chacun. En fonction des espèces, les abondances relevées sont inférieures à celles attendues avec un déficit moyen à fort par rapport aux données historiques disponibles.

Espèces capturées	Bourienne (ru de)	Montgérin (ru de)
Chabot	X	X
Truite fario	X	X
Lamproie de Planer	X	X
Loche franche	X	X
Chevaine		X
Goujon		X
Epinochette	X	X
Gardon		X
Perche commune		X

La truite fario et ses espèces d'accompagnement principales (chabot, lamproie de Planer) sont bien représentées même si les abondances relevées restent inférieures aux références historiques commues pour ce type de ruisseau. D'autres espèces attendues (vairon, loche franche) sont en faible abondance tandis que certaines sont totalement absentes (écrevisses, anguille). On notera aussi la présence normale du chevaine, du goujon ou de la perche commune à proximité des confluences avec la rivière Yonne.

Au final, la qualité globale du peuplement piscicole peut être qualifiée de moyenne à bonne mais une amélioration importante est possible pour peu que l'on s'en donne les moyens. Certains des points faibles identifiés sont réversibles pour peu que nous le décidions collectivement.

La première des priorités est de réaliser des actions visant à l'amélioration de la qualité physique de l'habitat aquatique. Il conviendra de rechercher partout où cela est possible un meilleur profil morphologique sur les secteurs dégradés (reméandrage, recharge granulométrique, ...).

En ce qui concerne l'amélioration de la continuité écologique et sédimentaire il paraît nécessaire se pencher sur l'aménagement des obstacles infranchissables (effacement ou passes à poissons). Dans ce contexte, une réflexion sur la gestion quantitative de l'eau pourra être menée sur la répartition du débit entre cours d'eau et biefs de moulins qui est ajustable notamment en l'absence d'activité économique liée à ces derniers. Enfin, mais il s'agit ici d'un combat d'une autre dimension, il conviendra de veiller à maintenir une volonté forte pour l'amélioration de la qualité de l'eau (bassin versant).

C'est un travail sur la durée, que nous proposons à tous, élus, pêcheurs et propriétaires riverains d'engager ensemble. Nous prévoyons une sortie nature à l'été 2020 pour ébaucher une liste des interventions prioritaires.

Le résumé ci-dessus peut être complété en s'adressant à la FYPPMA (contact@peche-yonne.com) ou au Ruban Vert (contact@lerubanvert.net).